

UNIVERSITÉ ARISTOTE DE THESSALONIKI

DÉPARTEMENTS DE LANGUES ET DE LETTRES
FRANÇAISES, ALLEMANDES ET ITALIENNES DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT D'INGÉNIEURIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

**PROGRAMME INTERDÉPARTEMENTAL D'ÉTUDES DE TROISIÈME CYCLE
EN SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION DANS LE NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE**

MODÈLE D'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE EN LANGUES ÉTRANGÈRES

THÈSE DE DOCTORAT

Olivier P. Delhayé

Comité consultatif : Madame le Professeur Émérite Vasso Tocatlidou, Directrice de thèse,
Monsieur le Professeur Antonis Tsopanoglou et Madame le Professeur Evgenia Petridou

Thessaloniki 2006

UNIVERSITÉ ARISTOTE DE THESSALONIKI

DÉPARTEMENTS DE LANGUES ET DE LETTRES
FRANÇAISES, ALLEMANDES ET ITALIENNES DE LA FACULTÉ DES LETTRES
DÉPARTEMENT D'INGÉNIEURIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
DÉPARTEMENT DES SCIENCES ÉCONOMIQUES DE LA FACULTÉ DE DROIT ET DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES

**PROGRAMME INTERDÉPARTEMENTAL D'ÉTUDES DE TROISIÈME CYCLE
EN SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION DANS LE NOUVEAU CONTEXTE ÉCONOMIQUE**

MODÈLE D'ÉVALUATION DES DISPOSITIFS ET DES TECHNIQUES D'ÉVALUATION CERTIFICATIVE EN LANGUES ÉTRANGÈRES

THÈSE DE DOCTORAT

Olivier P. Delhayé

Comité consultatif : Madame le Professeur Émérite Vasso Tocatlidou, Directrice de thèse,
Monsieur le Professeur Antonis Tsopanoglou et Madame le Professeur Evgenia Petridou

Thessaloniki 2006

Sommaire

0	PROLÉGOMÈNES	5
0.1	Objectifs de la recherche.....	5
0.1.1	De la problématique au problème	5
0.1.2	De l'hypothèse à la thèse	7
0.2	Étapes de la recherche.....	14
0.3	Plan de l'exposé des résultats de la recherche	14
1	DE L'ÉVALUATION.....	16
1.1	Évaluations et évaluation	16
1.1.1	Détermination et référentialisation des réalités à comparer	17
1.1.2	Observabilité et significativité des écarts	19
1.1.3	Mesure des écarts	20
1.1.4	Interprétation des écarts	33
1.1.5	Motivation de la mesure et de son interprétation	34
1.1.6	Modélisation retenue	36
1.2	Cas de l'évaluation en langues-cultures étrangères	39
1.2.1	Particularités de l'objet de l'évaluation.....	40
1.2.2	Particularités de la mesure opérée	61
1.3	Conclusions de la première partie.....	78
2	POUR UNE ÉVALUATION DE L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE.....	83
2.1	Intentions de l'évaluation.....	84
2.1.1	Identités et rôles des acteurs	85
2.1.2	Attentes des acteurs.....	88
2.1.3	Objectifs d'évaluation	91
2.2	Mesure et interprétation de la mesure	93
2.2.1	Niveau de la conception	95
2.2.2	Niveau de la mise en œuvre	127
2.3	Produits et impacts de l'action évaluative	155
2.4	Conclusions de la seconde partie	160

0 PROLÉGOMÈNES

0.1 Objectifs de la recherche

0.1.1 De la problématique au problème

La mise en œuvre de compétences de communication en milieu multiculturel et en langue(s) étrangère(s) est de plus en plus souvent demandée au citoyen européen et exigée de tout acteur social, pour peu qu'il se veuille efficace, sur le marché international des transactions humaines.

Le monde politique européen, convaincu de ce que la diversification économique, politique et culturelle peut constituer un facteur de prospérité, est sensibilisé non seulement aux enjeux de l'apprentissage des langues, mais aussi aux dangers que comporterait la seule maîtrise, par les Européens, d'une *lingua franca* comme l'anglais, par exemple. Ainsi, même dans les pays dont la langue nationale est considérée comme une langue véhiculaire, les politiciens ont perçu la nécessité de développer, en parallèle avec la culture de l'enseignement/apprentissage de plusieurs langues, une culture de l'évaluation de cet enseignement/apprentissage, et ils préconisent – comme pourraient en témoigner, pour le français par exemple, les rapports d'information unanimes de la Commission des Affaires Culturelles sur l'enseignement des langues étrangères en France – « le recours à des systèmes de certification externes au système scolaire, validant de façon lisible, transparente et harmonisée, les niveaux de compétences linguistiques atteints » (LEGENDRE, 2003 : 68).

Or, la certification de la détention de ces compétences en langues étrangères se réalise de façons diverses en Europe : les dispositifs d'évaluation mis en place y sont nombreux¹ et on enregistre, non seulement des différences notables aux plans des *procédures*, des *techniques* et de la *qualité* des évaluations, mais aussi

¹ Ainsi, par exemple, pour la certification de connaissances et/ou de compétences de communication en langue française, on recense sept dispositifs diplômants en Grèce, respectivement mis en place par le Ministère français de l'Éducation Nationale (DELF-DALF), par l'Alliance Française de Paris, par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (TEF-FAP), par les Ministères français de l'Éducation Nationale et des Affaires Étrangères réunis (TCF), par l'Université de Paris IV-Sorbonne (Sorbonne I, II et III), par le Ministère grec de l'Éducation Nationale et des Cultes (CECL-KIIF), et enfin par la Fédération Panhellénique des Propriétaires de Centres pour l'apprentissage des Langues (Certificats PALSO).

un contexte transactionnel donné –, la réalisation de performances adéquates. La capacité avérée par l'efficacité de leur concours permet d'inférer la détention, par l'individu évalué, d'une aptitude de mobilisation et de mise en œuvre de compétences appropriées à la situation (fig. 10).

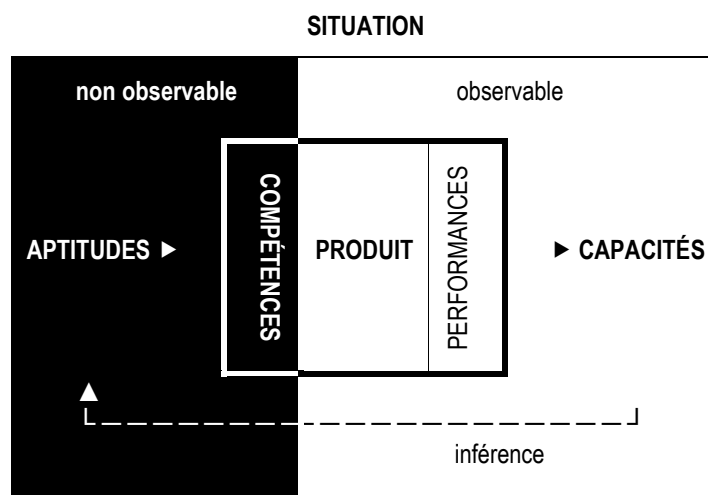


Figure 10 - Modèle d'évaluation de la compétence

L'isomorphie de l'ensemble des aptitudes et des compétences mises en œuvre pour la réalisation d'un produit langagier, d'une part, et de l'ensemble des performances et des capacités qu'elles révèlent de l'autre, n'est pas établie. Même si le calcul de la validité de construit d'examens existants peut déboucher sur des taux de corrélation élevés entre la modélisation des aptitudes et celle des capacités¹⁰⁰, rien ne semble permettre de déterminer avec certitude, à partir de la seule observation des performances réalisées, quelles compétences exactes ont été déployées et encore moins comment elles ont été agencées (COÏANIZ 2001 : 3).

La validité du rapport d'inférence établi entre la capacité et l'aptitude reste donc fragile et doit être confirmée par la mise en place de modalités d'évaluation qui ne laissent aucune chance à l'examiné de réaliser par hasard le produit attendu.

L'inférence de l'aptitude à partir de la capacité pourrait faire se demander si l'on évalue l'homme ou le produit. En fait, la personne est évaluée aussi, ne fût-ce que dans la mesure où elle doit être reconnue comme détentrice patente des aptitudes recensées.

¹⁰⁰ Cf. par exemple l'établissement de la validité de construit des examens PALSO chez DELHAYE (1998).

Une question doit être posée en ce qui concerne la validité de la mesure : Les deux ensembles des aptitudes et des capacités sont-ils ou non finis ? La concentration de l'évaluation sur l'observation du seul produit peut conduire à la découverte de capacités et d'aptitudes qui ne devaient *a priori* pas intervenir dans la résolution de la situation-problème. Doivent-elles être rapportées ? Leur relevé ne signifie-t-il pas justement qu'elles peuvent contribuer elles aussi à la résolution de la situation ? Ces interrogations démontrent en tout cas une fois de plus que c'est au plan actionnel – et non seulement communicatif – qu'aptitudes et capacités doivent être estimées.

BONNIOL (1996 : 9-27) répond à la question initiale en montrant, au départ de la définition du critère donnée par HASTINGS¹⁰¹ (1965) et rapportée par BONNIOL & VIAL (1997 : 253), qu'un objectif d'évaluation n'est en fait que la concrétisation, dans un objet – dans le produit attendu au sein d'une situation donnée – de critères qui dépassent largement l'objectif lui-même et sont même transférables d'une situation à une autre. Cette distinction entre objet, objectif et critère peut être figurée ainsi :

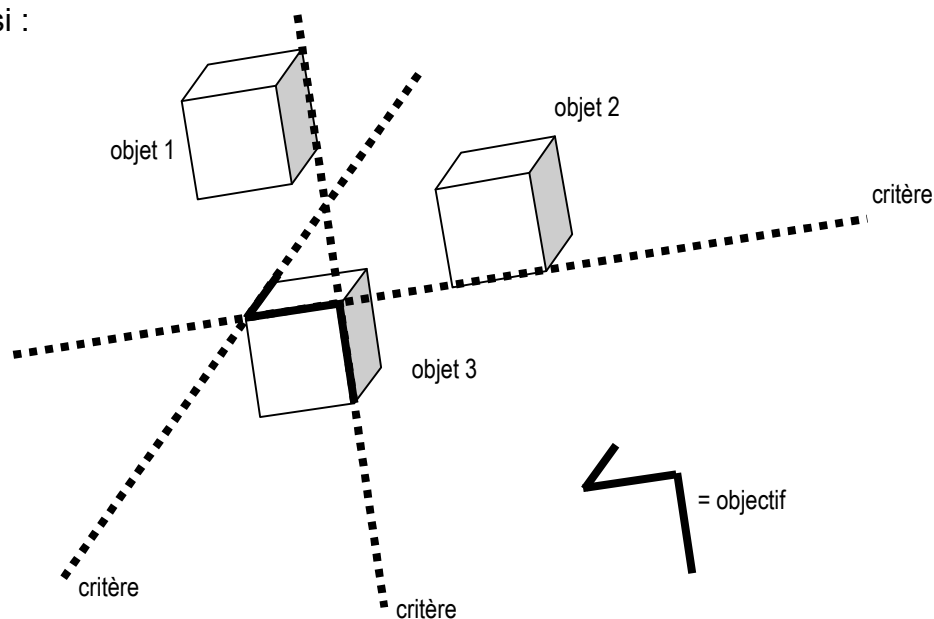


Figure 11 - Figuration¹⁰² des rapports entre critères, objets et objectifs selon BONNIOL (1996)

¹⁰¹ HASTINGS voit dans le critère une dimension abstraite de l'objectif.

¹⁰² La figuration a été conçue par l'auteur de la thèse.

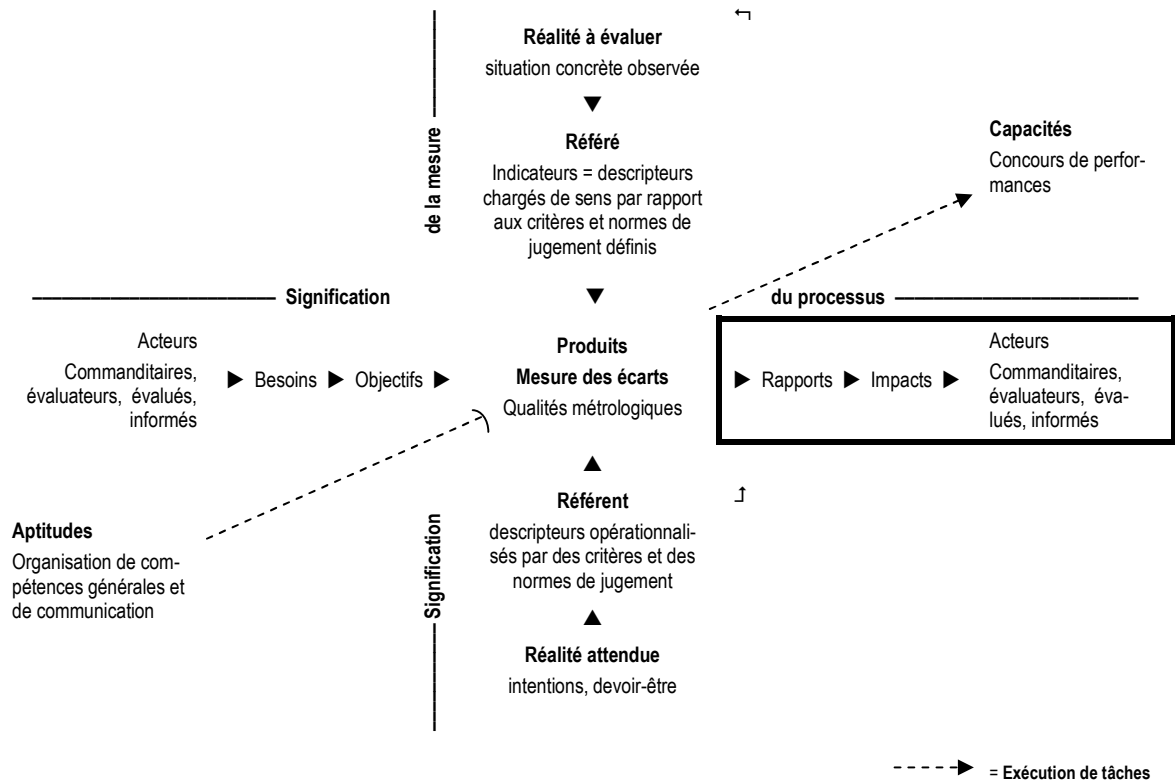


Figure 15 – Délimitation des champs de référence du chapitre 2.3 dans la figuration générique d'un dispositif d'évaluation

Comme cela a été explicité *supra*²⁹², les produits essentiels de l'action évaluative devraient être constitués des rapports concomitants d'évaluation communiqués à tous les acteurs du processus. Ces rapports devraient manifester, auprès de chacune des personnes impliquées dans le processus d'évaluation, le degré de réalisation des objectifs de l'évaluation qui le concernent, qui répondent à ses besoins propres. On relève, dans les dispositifs étudiés, l'émission de rapports aux fonctions diverses. Ce peuvent être des rapports docimoniques, portant sur une partie ou sur l'ensemble des résultats enregistrés et visant à améliorer la qualité

²⁹² Cf. chap. 2.1 Intentions de l'évaluation.

Un modèle de questionnaire intégrant ces indicateurs et permettant leur qualification pourrait être le suivant (*questionnaire 26*).

			descripteurs									
			attentes en termes de ...		modalités de conception <u>et</u> de réalisation aux plans de ...							
			produits	impacts	rédaction	révision	passation	notation	traitement des scores	interprétation des résultats	communication des résultats	
indicateurs	mention dans des textes	accessible										
		lisible										
		disséminé										
	mise-en-œuvre	garantie										
		constante										
		évaluable										
		évaluée										

+ = oui ± = en partie - = non ? = impossible de répondre

Questionnaire 32 – Exemple d'application du modèle finalisé d'évaluation

Les descripteurs figurant en abscisse sont les attentes des acteurs du dispositif de certification qui peuvent intéresser le commanditaire de l'évaluation et les modalités de conception et de réalisation de l'évaluation aux plans de la rédaction, de sa révision, de l'administration, de la notation, du traitement des scores, de l'interprétation des résultats et de leur communication.

Les indicateurs placés en ordonnée sont la mention de l'existence de ces descripteurs et la confirmation de leur réelle mise-en-œuvre. Un jugement de qualité est donc posé sur le degré de transparence des documents mentionnant l'existence de chacun des descripteurs (accessibilité, lisibilité et dissémination) et sur

4 CONCLUSIONS DE LA THÈSE

Le constat, établi dans l'introduction à cette étude, des difficultés rencontrées pour la reconnaissance des certificats de langue étrangère en Europe conduit naturellement à l'idée d'une uniformisation des systèmes de certification. Cette uniformisation ne peut se faire sans que ne soient préalablement évalués les dispositifs et les techniques d'évaluation certificative en place. C'est à cette nécessité que répondent les résultats des travaux de recherche dont il a été rendu compte dans ces pages.

Ainsi, l'hypothèse de départ dont on a tenté de vérifier la validité était qu'il serait possible « de réduire les dispositifs et les techniques d'évaluation et de certification de la détention de compétences de communication et/ou de collaboration en langues étrangères à une collection de traits distinctifs permettant d'en déterminer la pertinence ». Les attentes concrètes des conclusions de la recherche étaient la présentation d'un *modèle théorique d'évaluation* autorisant la construction d'un instrument d'évaluation des systèmes de certification.

L'entreprise de recherches préliminaires concentrées sur les concepts fondateurs d'« objet de l'évaluation » et d'« activité d'évaluation » a permis l'établissement d'un cadre théorique provisoire, pluridisciplinaire et interdisciplinaire intégrant principalement la docimologie, la sociolinguistique et la politique de l'éducation. D'autre part, il est apparu que les questions à traiter pouvaient être liées à l'*objet* de l'évaluation, aux *techniques* d'évaluation et au *sens* à prêter à l'organisation de l'évaluation, soit à trois champs de référence qui semblent former un système dont la pertinence est toujours relative à des objectifs déterminés par des contextes économiques, sociaux, culturels et politiques. L'approche à privilégier dans cette étude de l'évaluation devait donc être à la fois *systémique* et *praxéologique*.

L'obédience axiomatique – motivée par le caractère résolument européen de la problématique – aux principes de l'approche actionnelle recommandée par le Conseil de l'Europe a fait limiter le corpus de recherche

- à la *littérature scientifique* qui concerne le cadre théorique de la recherche et

5 BIBLIOGRAPHIE

Les références complètes des seuls ouvrages cités sont présentées ici dans l'ordre alphabétique du nom de leurs auteurs ou, à défaut, de leur titre.

5.1 Ouvrages édités

ALLAL L., 1983 – « Évaluation formative : entre l'intuition et l'instrumentalisation » in *Mesure et évaluation en éducation*, 6 (5), pp. 35-37.

ARDOINO J., BERGER G., 1986 – « L'évaluation comme interprétation », in *Pour* N° 107, pp.120-127.

AUSTIN J. L., 1970 – *Quand dire, c'est faire*. Seuil, Paris.

BACHMAN C., LINDENFELD J., SIMONIN J., 1991 – *Langage et communications sociales*, Hatier/Didier, Paris.

BACHMAN L. F., 1990 – *Fundamental Considerations in Language Testing*. Oxford University Press, Oxford.

BAKER, R., 1997 – « Classical Test Theory and Item Response Theory in Test Analysis » in *Special Report N° 2 : Language Testing Update*. Lancaster University, Department of Linguistics and Modern English Language.

BANGE P., 1992 – *Analyse conversationnelle et théorie de l'action*. Hatier/Didier, Paris.

BECKERS (J.), SIMONS (G.), VAN HOOFF (FI.), HERTAY (A.), 2004 – « Évaluation de l'expression orale et de l'expression écrite en langues étrangères : présentation et analyse de différents outils » in Actes du 3eme congrès des chercheurs en éducation : *(Re)trouver le plaisir d'enseigner et d'apprendre. Construire savoirs et compétences*. Bruxelles.

5.2 Publications électroniques

« ALTE Members Listed by represented language » Site : *Association of language testers in Europe (ALTE)*. [En ligne] <http://www.alte.org/members/index.cfm>, dernière consultation le 05/05/2005.

« Application de la logique floue dans l'évaluation de l'importance des effets environnementaux : études de cas en provenance du Mexique et du Canada » présenté par Lourdes Juárez Marusich, Paul F. Wilkinson, Associates Inc. pour la Collection de monographies en recherche et développement, 2001 – Site l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. [En ligne] http://www.ceaa-acee.gc.ca/015/0002/0012/index_f.htm, dernière consultation le 05/05/2005.

BÉGIN J., 2006 – « Introduction à la psychométrie » Site de l'Université du Québec à Montréal, Département de psychologie.

[En ligne] <http://www.er.uqam.ca/nobel/r30574/PSY1282/>, dernière consultation le 05/12/2006.

« Best practice guidelines for evaluation » in *PUMA Policy Brief N° 5*, Public Management Service, May 1998 – Site l'*Organisation de coopération et de développement économiques*.

[En ligne] <http://www.oecd.org/dataoecd/11/56/1902965.pdf>, dernière consultation le 03/04/2004.

« Bologna Secretariat Website » – [En ligne] <http://www.dfes.gov.uk/bologna/>, dernière consultation le 28/10/2005.

CONSEIL DE L'EUROPE, Divisions des Politiques Linguistiques, 2005 – DVD de productions orales illustrant, pour le français, les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe, 2 DVD accompagnés d'un manuel.

« Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne », Texte de la Convention de Lisbonne – Site du *Conseil de l'Europe*.

6 INDEX ET TABLES

6.1 Index des notions

A

- accès, 12, 98, 99, 100, 102, 123, 127, 160, 174, 187, 189, 190, 197, 207, 209, 225, 229, 230, 236
- accessibilité, 127, 167, 173, 197, 199, 231
- acquis, 25, 40, 70, 98, 111, 119
- actant, 16, 36, 79, 94, 234
- acte, 7, 10, 17, 20, 34, 42, 43, 44, 45, 53, 55, 58, 82, 87, 92, 93, 94, 96, 100, 107, 115, 138, 182, 183, 202, 204, 211, 222, 226, 237
- acteur, 5, 6, 7, 9, 14, 16, 36, 37, 41, 42, 44, 74, 80, 83, 85, 87, 88, 91, 93, 94, 99, 100, 101, 105, 128, 142, 155, 156, 160, 163, 165, 167, 192, 195, 229, 230, 231, 235
- action, 15, 16, 36, 38, 41, 42, 43, 44, 46, 48, 52, 64, 70, 83, 84, 85, 87, 91, 93, 97, 99, 125, 141, 145, 155, 156, 160, 161, 164, 166, 195, 238, 248, 252
- activité, 8, 9, 10, 12, 13, 19, 26, 35, 41, 44, 45, 46, 52, 53, 54, 56, 57, 58, 60, 64, 65, 71, 81, 92, 97, 98, 122, 128, 129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 140, 152, 153, 157, 174, 177, 180, 181, 183, 188, 199, 200, 202, 204, 211, 218, 222, 226, 233
- adaptation, 14, 60, 89, 103, 234
- adulte, 6, 60, 247
- âge, 25, 97, 119, 144, 157, 184
- annale, 12, 132
- apprentissage, 5, 11, 21, 23, 35, 40, 41, 42, 44, 49, 50, 52, 59, 60, 65, 67, 70, 71, 72, 74, 91, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 108, 110, 113, 120, 131, 139, 149, 168, 240, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 253
- approche, 7, 9, 17, 24, 31, 40, 47, 59, 67, 108, 113, 118, 136, 172, 191, 193, 194, 201, 203, 205, 210, 212, 223, 227, 232, 233, 236, 241, 243, 245, 248, 250
- actionnelle, 9, 40, 47, 65, 67, 69, 97, 109, 113, 127, 172, 193, 194, 201, 203, 205, 212, 223, 227, 232, 233, 236
- ethnographique, 55, 59, 113, 172, 241
- pluridisciplinaire, 10, 233
- praxéologique, 7, 168, 233
- systémique, 7, 233
- appropriation, 22, 65, 98, 120, 189, 191, 193, 203, 205, 212, 223, 227
- aptitude, 21, 33, 45, 46, 48, 49, 50, 56, 66, 67, 68, 69, 71, 79, 81, 93, 114, 127, 235
- attente, 43, 46, 84, 87, 90, 91, 93, 103, 105, 107, 160, 164, 165, 166, 167, 172, 185, 192, 193, 194, 195, 196, 198, 203, 205, 206, 208, 210, 212, 217, 222, 224, 226, 230, 231, 233, 235
- attestation, 12, 92, 158
- auteur, 13, 16, 42, 69, 70, 104, 132, 185, 212, 213, 234, 238
- autoévaluation, 12, 74, 75, 110, 116, 175, 187, 230, 236
- automatique, 16, 115, 147

B

- banque, 29, 31, 32, 237
- besoin, 6, 15, 27, 32, 35, 36, 37, 43, 49, 55, 57, 59, 60, 62, 65, 71, 73, 74, 80, 83, 86, 87, 88, 94, 96, 99, 108, 118, 119, 120, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 155, 156, 168, 173, 185, 192, 197, 198, 217

C

- cadre, 10, 16, 21, 32, 34, 35, 41, 43, 47, 49, 57, 66, 70, 71, 73, 74, 90, 101, 109, 112, 121, 128, 132, 152, 179, 233, 234, 236, 237, 240
- calibrage, 31, 32, 75, 134, 135
- calibration, 29, 30
- canal, 22, 42, 44, 47
- capacité, 6, 46, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 60, 61, 64, 66, 67, 68, 69, 73, 74, 79, 81, 89, 90, 111, 136, 159, 164, 191, 192, 235
- certificat, 6, 11, 12, 62, 71, 73, 74, 88, 92, 93, 100, 106, 122, 144, 157, 158, 159, 160, 174, 184, 186, 191, 193, 194, 199, 200, 203, 205, 210, 212, 218, 222, 223, 226, 227, 233, 236
- certification, 5, 6, 7, 10, 12, 13, 14, 28, 35, 39, 61, 62, 70, 71, 73, 75, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 90, 91, 92, 93, 94, 97, 98, 99, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 110, 111, 113, 117, 118, 119, 124, 127, 130,

6.2 Index des noms d'auteurs

A

ALDERSON, 74, 252
 ALLAL, 70, 238
 ARDOINO, 20, 34, 35, 70, 238
 AUSTIN, 55, 238

B

BACHMAN, 16, 22, 32, 54, 55, 56, 238
 BAKER, 30, 238
 BALDY, 241
 BANGE, 46, 238
 BECKERS, 64, 141, 238, 239
 BERGER, 20, 34, 35, 70, 238
 BERTOCCHINI, 239, 247
 BLOOM, 82, 140, 181, 239
 BONNIOL, 8, 16, 69, 70, 230, 239, 246
 BORDALLO, 239
 BOYER, 8, 9, 58, 239
 BRUNER, 35, 239

C

CAILLOT, 44, 247
 CARDINET, 70, 239
 CARROLL, 33, 239
 CAVERNI, 76, 246
 CHALOUB-DEVILLE, 28, 240
 CHOMSKY, 66, 240
 COÏANIZ, 68, 240
 COSTANZO, 239, 247
 COSTE, 21, 27, 66, 67, 240, 241
 CRONBACH, 26, 240
 CYR, 47, 240

D

DAYEZ, 132, 240
 DE KETELE, 66, 240
 DE LANDSHEERE, 8, 16, 20, 76, 240
 DE SALINS, 43, 241
 DE VECCHI, 66, 241
 DELANNOY, 36, 241

DELHAYE, 7, 63, 68, 159, 252
 DESBIENS, 242
 DICKES, 30, 241
 DUQUETTE, 249
 DURAND, 241

E

EL GHAWABY, 243
 EL RIFAI, 243
 ÉTIENNE, 61, 241

F

FARHADY, 33, 241
 FIGARI, 16, 241
 FLIELLER, 241
 FULCHER, 28, 241

G

GALISSON, 27, 66, 67, 168, 241
 GARDNER, 59, 241
 GAUTHIER, 70, 242
 GINEST, 239
 GIORDAN, 242
 GIPPS, 242
 GLASS, 250
 GOFFMAN, 43, 242
 GRANDGUILLOT, 70, 242
 GROUX, 89, 99, 101, 242
 GSCHWIND-HOLTZER, 53, 242
 GUILFORD, 20, 242
 GUILLAUMIN, 8, 242
 GUMPERZ, 55, 242
 GUTTMAN, 30, 167, 242

H

HADJI, 16, 17, 18, 20, 35, 36, 76, 84, 242, 243
 HAMELINE, 63, 243
 HANSEN, 25, 243
 HARVEY, 98, 243
 HASTINGS, 69, 82, 239, 243

7 TABLE DES MATIÈRES

0	PROLÉGOMÈNES	5
0.1	Objectifs de la recherche.....	5
0.1.1	De la problématique au problème	5
0.1.2	De l'hypothèse à la thèse	7
0.2	Étapes de la recherche.....	14
0.3	Plan de l'exposé des résultats de la recherche	14
1	DE L'ÉVALUATION.....	16
1.1	Évaluations et évaluation	16
1.1.1	Détermination et référentialisation des réalités à comparer	17
1.1.2	Observabilité et significativité des écarts	19
1.1.3	Mesure des écarts	20
1.1.3.1	Mesure de la quantité vs mesure de la qualité.....	20
1.1.3.2	Types de test	21
1.1.3.3	Menaces aux qualités de fiabilité et de validité	24
1.1.3.4	Analyse des résultats	25
1.1.3.5	Techniques de mesure.....	32
1.1.4	Interprétation des écarts	33
1.1.5	Motivation de la mesure et de son interprétation	34
1.1.6	Modélisation retenue	36
1.2	Cas de l'évaluation en langues-cultures étrangères.....	39
1.2.1	Particularités de l'objet de l'évaluation.....	40
1.2.1.1	Contextes d'usage de la langue	41
1.2.1.2	Tâches, finalités et activités langagières	44
1.2.1.3	Opérations de communication	44
1.2.1.4	Textes	47
1.2.1.5	Compétences générales.....	47
1.2.1.6	Compétences communicatives.....	50
1.2.1.7	Stratégies	52
1.2.1.8	Modèle de la communication retenu.....	52
1.2.1.9	Conséquences et premiers questionnements	56
1.2.2	Particularités de la mesure opérée	61
1.2.2.1	Caractère institué de l'évaluation	61
1.2.2.2	Nécessité d'inférence sur la compétence de communication.....	63
1.2.2.3	Fonctions sommative et certificative de l'évaluation	70
1.2.2.4	Intervention du jugement humain dans la mesure	75
1.2.2.5	Intervention de la machine dans la mesure	77
1.3	Conclusions de la première partie.....	78
2	POUR UNE ÉVALUATION DE L'ÉVALUATION CERTIFICATIVE.....	83
2.1	Intentions de l'évaluation.....	84
2.1.1	Identités et rôles des acteurs.....	85
2.1.2	Attentes des acteurs.....	88
2.1.2.1	Attentes des mandataires	88
2.1.2.2	Attentes des évaluateurs	89
2.1.2.3	Attentes des utilisateurs	89

6	INDEX ET TABLES	255
6.1	Index des notions	255
6.2	Index des noms d'auteurs	263
6.3	Index des institutions	266
6.4	Table des figures	267
6.5	Table des questionnaires	268
7	TABLE DES MATIÈRES	270

ANNEXES

Le lecteur trouvera, dans un tome séparé, les documents qui ne sont pas – ou plus – publiés, ainsi que les listes et tableaux difficilement intégrables dans le texte-même du mémoire.